

VAE

# VAE

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



# Boostez votre carrière !

**Faites reconnaître votre expérience, tout au long de votre vie professionnelle**

Ce dispositif permet de :

- Renforcer vos compétences.
- Obtenir une certification professionnelle.
- Sécuriser votre parcours.
- Favoriser les opportunités et les évolutions professionnelles.

**Les Certifications du Groupe IMT accessibles par la VAE :**

[OTPCI - Opérateur Technique en Pharmacie et Cosmétique Industrielles](#)

[TPCI - Technicien en Pharmacie et Cosmétique Industrielles](#)

[TSPCI - Technicien Supérieur en Pharmacie et Cosmétique Industrielles](#)

[RGB2P - Responsable Génie des Bioprocédés Pharmaceutiques](#)

Les modalités d'accessibilité et d'accompagnement pédagogiques seront évoquées à l'occasion d'un entretien préalable afin d'accompagner au mieux les personnes en situation de handicap.

**Accompagnement  
proposé par le Groupe IMT :**

*Vous informer, vous orienter  
et vous conseiller.*

*Vous accompagner dans  
la rédaction de votre dossier VAE.*

*Vous aider dans l'obtention  
de la certification.*

### CONTACT



Isabelle GUÉRIN - Groupe IMT  
[i.guerin@groupe-imt.com](mailto:i.guerin@groupe-imt.com)  
02 47 713 713

### INFORMATIONS COLLECTIVES

Toutes nos [dates](#) et plus de renseignements sur la VAE :



Depuis le mois de décembre 2020, les organismes de formation (IMT Industries et EFIIIP) du Groupe IMT sont détenteurs de la certification qualité Qualiopi, délivrée au titre de la catégorie d'action : Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (IMT Industries, EFIIIP)

